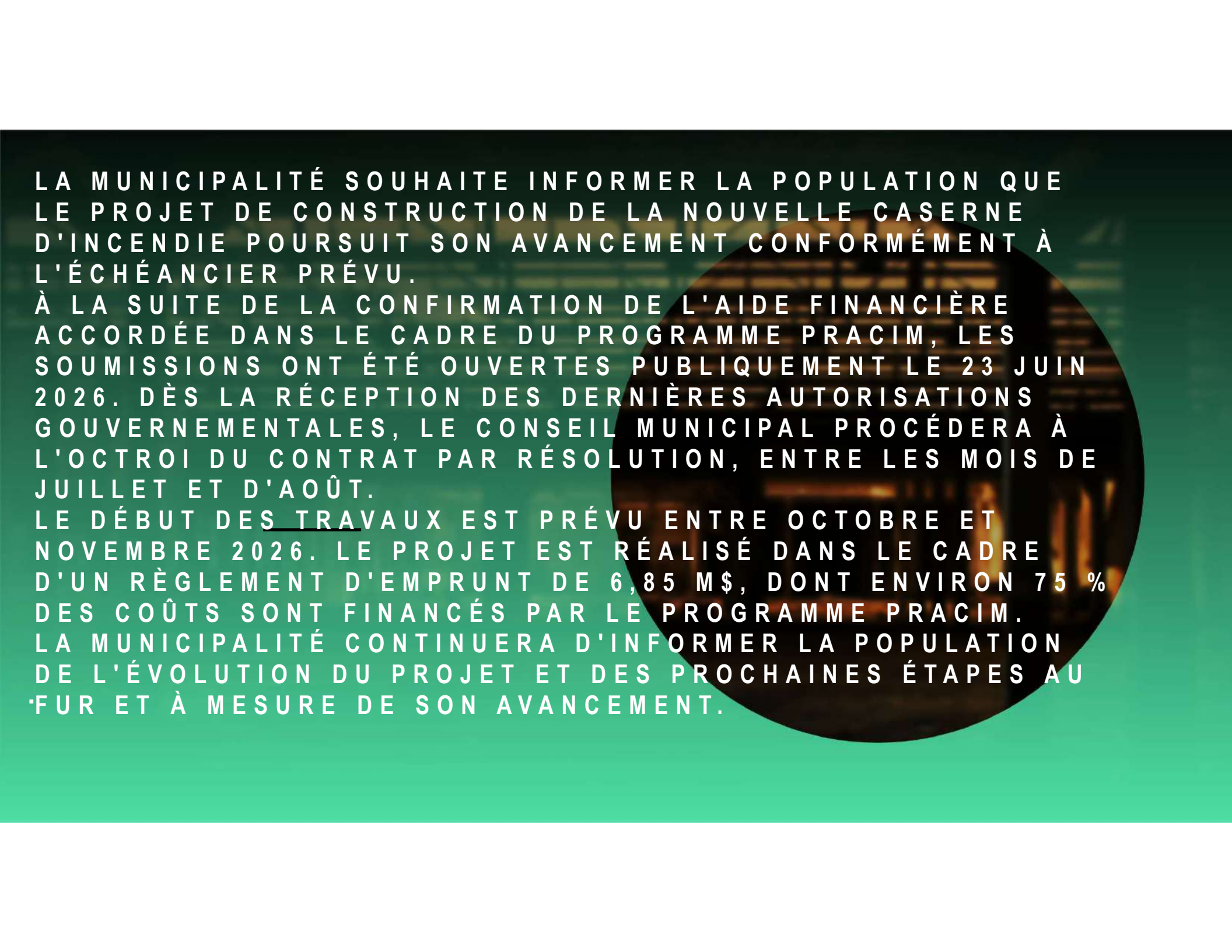


The background image shows a red fire truck on the left, partially cut off. To its right is a building under construction, with visible pipes and structural elements. A large teal circle is superimposed over the center of the image, containing the title text. The scene is brightly lit, suggesting a sunny day.

CONSTRUCTION D'UNE CASERNE INCENDIE

The background of the image shows a fire station at night, with warm lights visible through the windows. A large, dark circular graphic is positioned on the right side of the image, partially overlapping the text.

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE INFORMER LA POPULATION QUE LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CASERNE D'INCENDIE POURSUIT SON AVANCEMENT CONFORMÉMENT À L'ÉCHÉANCIER PRÉVU.

À LA SUITE DE LA CONFIRMATION DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRACIM, LES SOUMISSIONS ONT ÉTÉ OUVERTES PUBLIQUEMENT LE 23 JUIN 2026. DÈS LA RÉCEPTION DES DERNIÈRES AUTORISATIONS GOUVERNEMENTALES, LE CONSEIL MUNICIPAL PROCÉDERA À L'OCTROI DU CONTRAT PAR RÉSOLUTION, ENTRE LES MOIS DE JUILLET ET D'AOÛT.

LE DÉBUT DES TRAVAUX EST PRÉVU ENTRE OCTOBRE ET NOVEMBRE 2026. LE PROJET EST RÉALISÉ DANS LE CADRE D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 6,85 M\$, DONT ENVIRON 75 % DES COÛTS SONT FINANCÉS PAR LE PROGRAMME PRACIM. LA MUNICIPALITÉ CONTINUERA D'INFORMER LA POPULATION DE L'ÉVOLUTION DU PROJET ET DES PROCHAINES ÉTAPES AU FUR ET À MESURE DE SON AVANCEMENT.

CASERNE D'UPTON

377 RUE PRINCIPALE, UPTON

POUR COORDINATION

2025-03-20



Ces images sont des Rendus d'Architecture et ne doivent pas être utilisés sans le consentement préalable.

groupe leclerc
architecture + design

068647 24-175
ARCHITECTE

Upton
Municipalité

CLIENT

BPA

INGÉNIEUR STRUCTURE,
MECANIQUE, ELECTRIQUE ET CIVIL



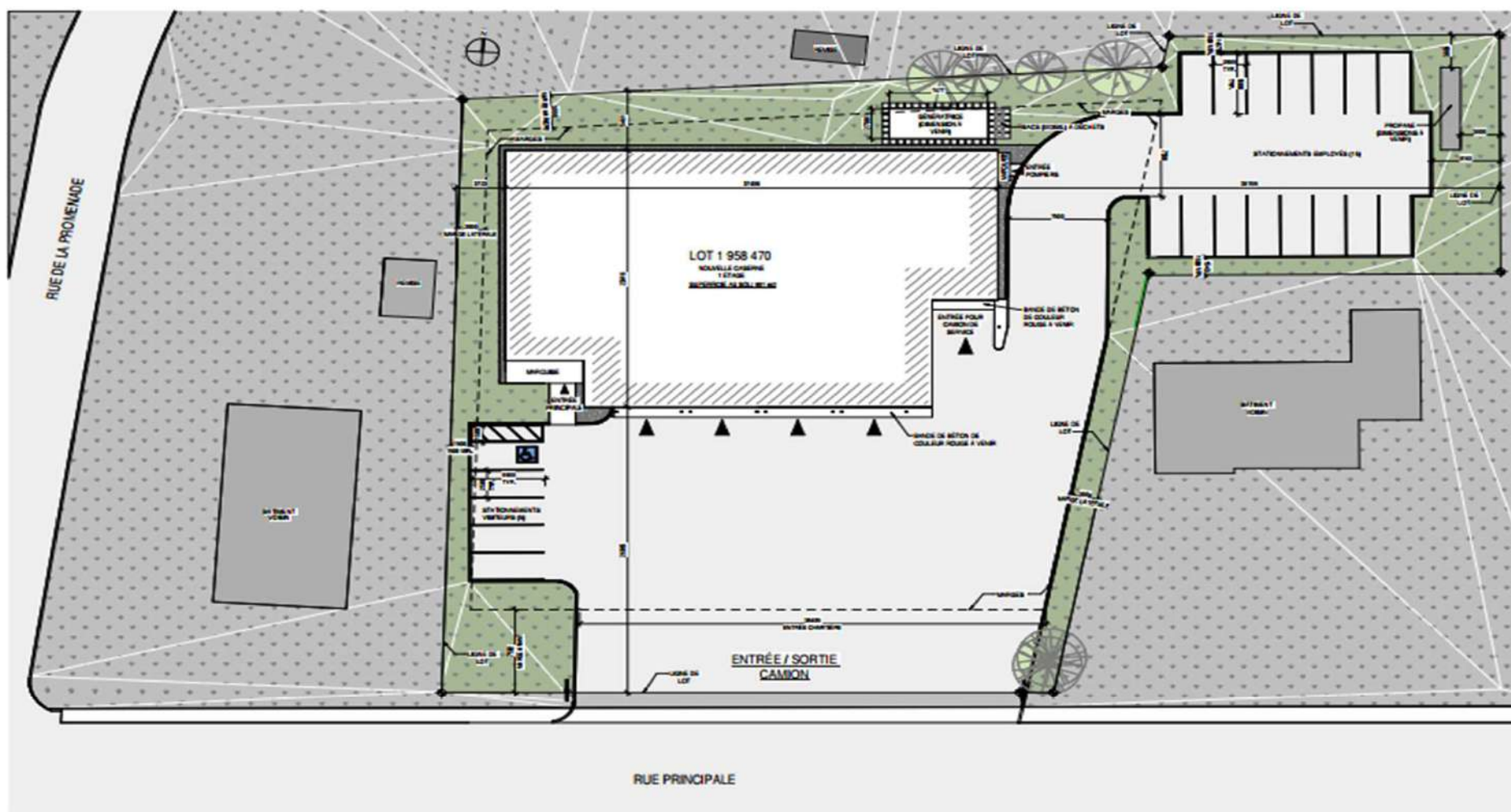
PERSPECTIVE AVANT

MADE A TYPE BORDOIS SEULEMENT



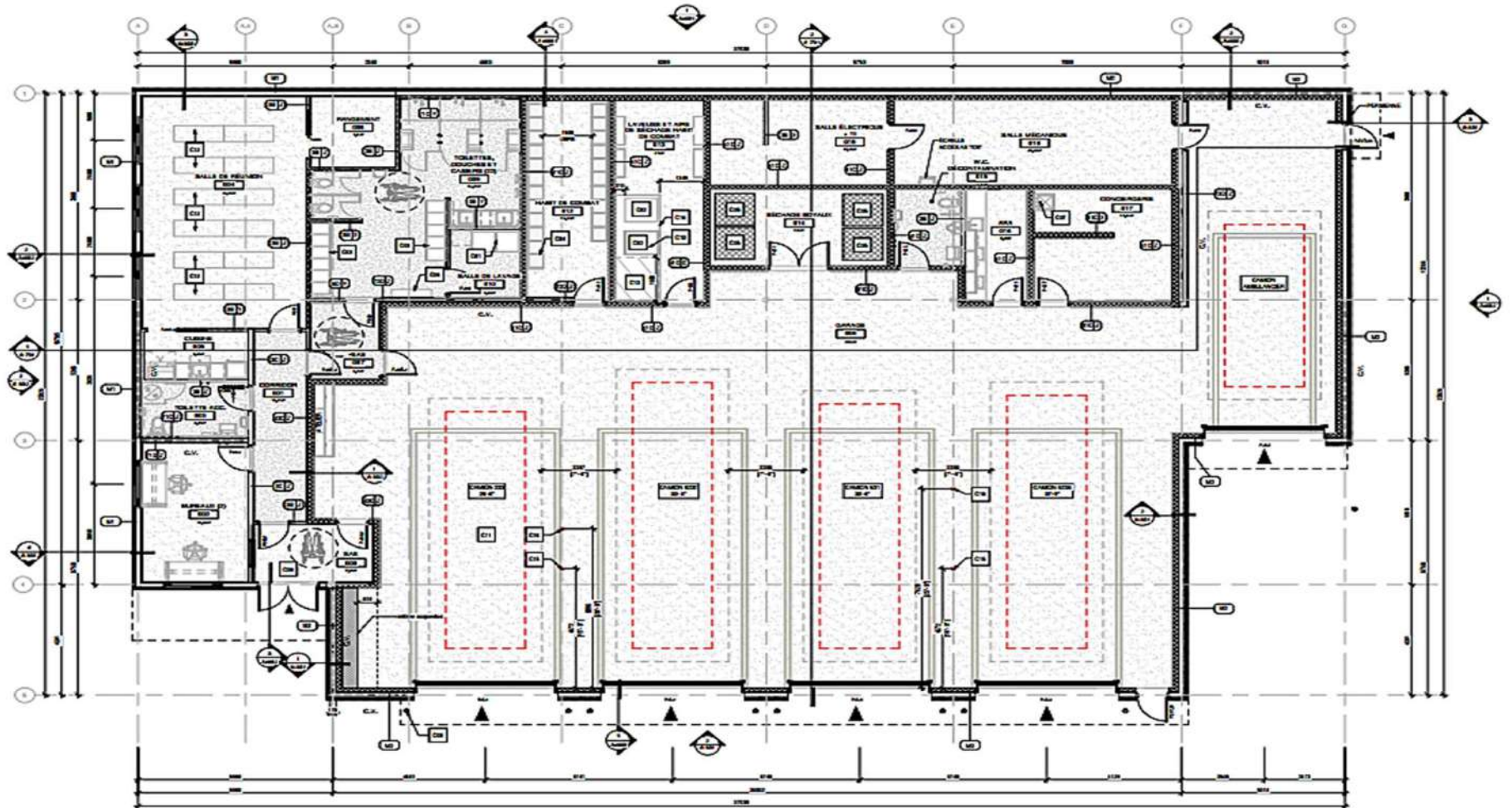
PERSPECTIVE AVANT
IMAGE À TITRE INDICATIF SEULEMENT

groupe **leclerc**
architecture + design



PLAN D'IMPLANTATION - CONSTRUCTION

1/1000



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE
11/16

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

